

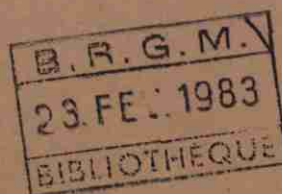
NAPPE DU CALCAIRE DE BEAUCE

INVENTAIRE DES POINTS D'ABSORPTION

EN REGION CENTRE — 21 COMMUNES

(Loiret .Eure.et.Loir)

Document public



83 SGN 048 CEN

Janvier 1983

BUREAU DE RECHERCHES
GEOLOGIQUES ET MINIERES
SERVICE GEOLOGIQUE REGIONAL CENTRE

10, avenue Buffon — 45045 Orléans Cédex
Tél. (38) 63.55.66

NAPPE DU CALCAIRE DE BEAUCE

INVENTAIRE DES POINTS D'ABSORPTION

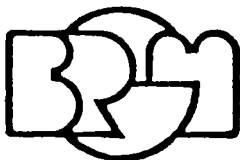
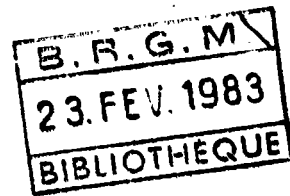
EN REGION CENTRE — 21 COMMUNES

(Loiret .Eure.et.Loier)

Par

J.F. Allard et H.Galle.Cavalloni

Document public



83 SGN 048 CEN

Janvier 1983

BUREAU DE RECHERCHES
GEOLOGIQUES ET MINIERES

SERVICE GEOLOGIQUE REGIONAL CENTRE

10, avenue Buffon_ 45045 Orléans Cédex

Tél: (38) 63.55.66

TABLE DES MATIERES

RESUME .

1 - INTRODUCTION.....	2
1.1 - Motivation.....	2
1.2 - But de l'étude.....	2
1.3 - Travaux effectués.....	3
2 - DESCRIPTION DE LA ZONE ETUDIEE.....	6
2.1 - Aspect géographique.....	6
2.2 - Ecoulement des eaux superficielles.....	6
2.3 - Cadre géologique.....	7
2.4 - Hydrogéologie régionale.....	7
3 - RESULTATS DE L'INVENTAIRE.....	8
3.1 - Les points d'absorption.....	8
3.2 - Renseignements sommaires sur l'assainissement des communes.....	9
4 - CONCLUSIONS.....	19

Figure 1 : situation à 1/250.000

ANNEXE 1 : Tableaux

PLANCHE 1 : Carte d'implantation à 1/50.000

NAPPE DU CALCAIRE DE BEAUCE
INVENTAIRE DES POINTS D'ABSORPTION EN REGION CENTRE
(21 communes)
(LOIRET - EURE-ET-LOIR)

RESUME

A la demande de la Direction Interdépartementale de l'Industrie (crédits de service public du B.R.G.M.), le Service Géologique Régional Centre du B.R.G.M. a procédé à un inventaire des points de rejet dans la nappe de Beauce.

Cet inventaire a été réalisé sur 21 communes du Loiret et de l'Eure-et-Loir au Nord d'Orléans entre Orléans et Lumeau.

Le but de l'enquête était de recenser les points où des eaux superficielles, usées ou non, sont rejetées directement à la nappe et d'identifier par là même les points possibles de pollution.

L'inventaire a été réalisé à partir d'un dépouillement des archives et d'une enquête sur place pour localisation exacte et identification. Ce travail a été grandement facilité par l'appui des maires des communes.

Il a été recensé 107 points de rejet soit naturel, gouffre ; soit artificiel, puits, forage ou gouffre aménagé.

La plus grande partie des points est répertoriée sauf dans les agglomérations où les anciens puits individuels d'alimentation en eau servent souvent, à l'heure actuelle, de point de rejet pour les eaux usées domestiques.

1 - INTRODUCTION

Depuis de nombreuses années, les responsables des collectivités et des administrations ont constaté la présence de nitrates dans les eaux distribuées et des actions ont été entreprises pour porter remède à cette situation ou en appréhender les origines.

Dans cette perspective, la Direction Interdépartementale de l'Industrie a demandé au Service Géologique de la Région Centre du B.R.G.M. de procéder à un inventaire des points d'absorption sur le territoire d'une vingtaine de communes de la Beauce (crédits du Ministère de l'Industrie).

1.1 - MOTIVATION

La présence de nitrates dans la nappe du Calcaire de Beauce a plusieurs origines : une cause ancienne résultant d'un processus naturel de lessivage des sols après déboisement, au moyen âge, une cause plus récente due aux pratiques culturales : mono-cultures, utilisation de fertilisants, sols nus au moment des fortes précipitations et aussi une cause relative à l'activité humaine dont les rejets sont producteurs de composés azotés.

Il n'existe pas de réseau d'écoulement superficiel en Beauce et l'on compte sur le pouvoir filtrant du sol pour l'évacuation des eaux de pluie. Mais dans certaines circonstances, il a été jugé intéressant d'accélérer ce phénomène en faisant rejoindre directement la nappe par certaines eaux excédentaires, ces points de rejet direct sont évidemment des points de pollution possible, c'est pourquoi il a paru intéressant d'en faire le recensement.

1.2 - BUT DE L'ETUDE

Le but de la présente étude est de réaliser sur un territoire correspondant à 21 communes du Loiret et de l'Eure-et-Loir un relevé aussi précis que possible des points de rejet direct à la nappe en indiquant pour chacun ses caractéristiques principales.

1.21 - Limites géographiques (fig. 1)

Le présent recensement a été effectué au Nord d'Orléans dans une zone comprise entre Orléans - Sougy - Lumeau - Trinay et Rebréchien.

Ce secteur est relatif à deux départements différents :

LOIRET

- Feuille topographique IGN 363 - ORLEANS

Communes : Saran, Rebréchien, Chanteau, Cercottes, Gidy, Bougy-Lez-Neuville
St Lyé-La-Forêt*, Chevilly, Huêtre.

- Feuille topographique IGN 327 - NEUVILLE-AUX-BOIS

Communes : St Lyé-La-Forêt*, Villereau, Trinay, Bucy-Le-Roi, Artenay.

- Feuille topographique IGN 362 - PATAY

Commune : Sougy.

EURE-ET-LOIR

- Feuille topographique IGN 327 - NEUVILLE-AUX-BOIS

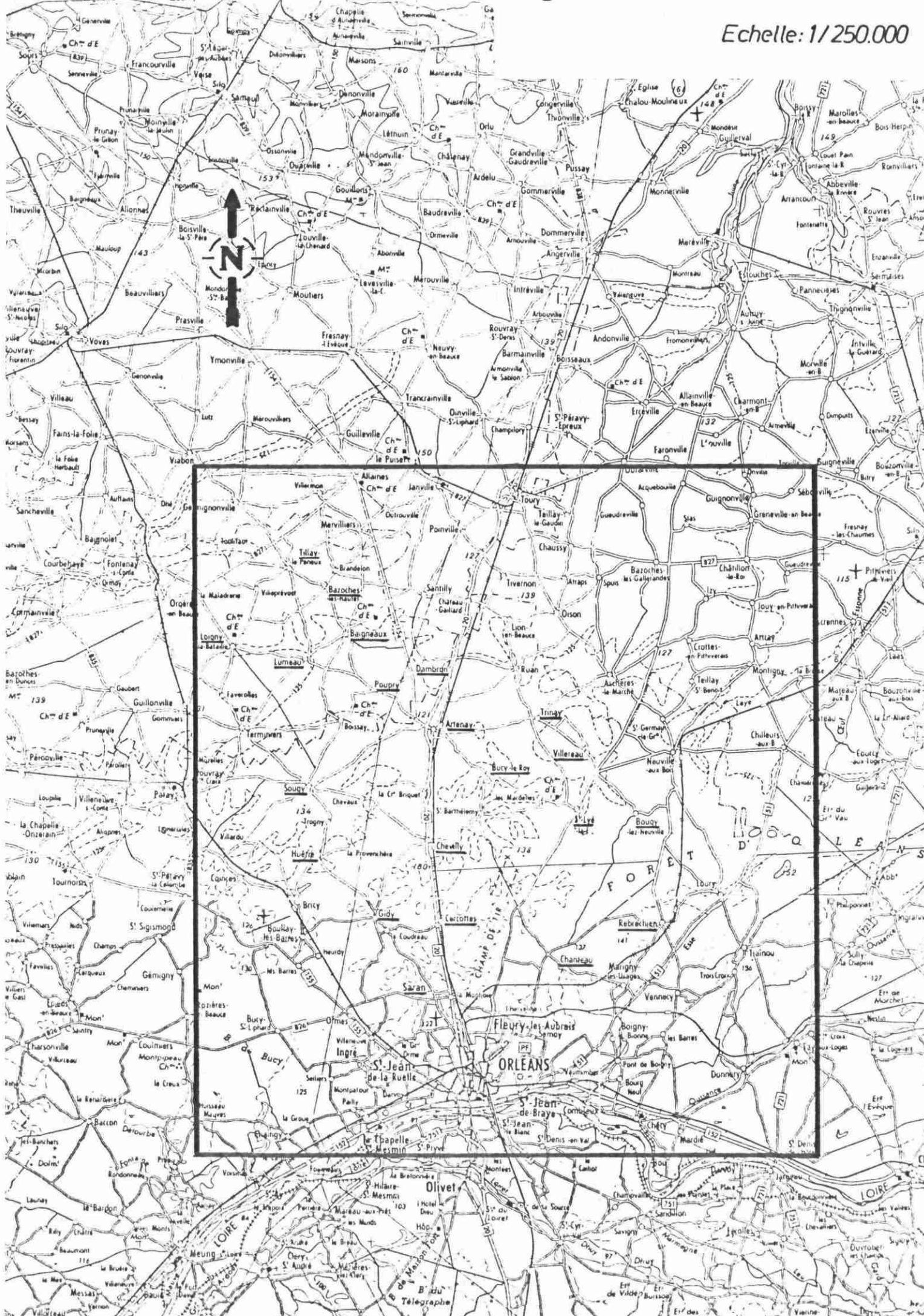
Communes : Dambron, Poupry, Lumeau, Baigneaux, Loigny-La-Bataille,
Bazoches-Les-Hautes, Tillay-Le-Péneux.

1.3 - TRAVAUX EFFECTUES

Le relevé des points de rejet dans la nappe de Beauce a été effectué par :

- dépouillement et analyse des documents et archives existants,
- inventaire des points et localisation sur le terrain,
- enquête auprès des municipalités,
- observations des produits rejetés (qualité, débit).

* Le territoire de St Lyé-La-Forêt est coupé en deux par les limites des feuilles topographiques de l'IGN.



Tous les renseignements recueillis sont reportés sur des tableaux d'identification de chaque point et sur une carte d'implantation à 1/50.000.

Les inventaires sur le terrain et les renseignements relatifs à l'assainissement ont été réalisés avec la collaboration des maires, ou leurs représentants, des communes concernées que nous tenons à remercier ici.

2 - DESCRIPTION DE LA ZONE ETUDIEE

La zone choisie est située sur les Calcaires de Beauce dont nous indiquons ci-après les caractéristiques essentielles.

2.1 - ASPECT GEOGRAPHIQUE

Les communes sur lesquelles on a effectué le recensement sont situées en Haute Beauce pour la plupart. Il s'agit d'une zone à relief tabulaire avec quelques vallées et dépressions : la Conie, le Nant, la Retrève, la Couarde...

2.2 - ECOULEMENT DES EAUX SUPERFICIELLES

La Beauce est caractérisée par l'absence de cours d'eau permanent. Des débits significatifs ne sont observés qu'à l'occasion de période pluvieuse intense ou de fluctuations de la surface piézométrique.

D'une façon générale, les écoulements se perdent rapidement dans les Calcaires de Beauce à la faveur des gouffres et dolines dus aux effondrements du réseau karstique.

Dans la zone étudiée, les principaux écoulements superficiels observables sont de l'Est vers l'Ouest :

- Ruisseau des Esses : draine Rebréchien
- Le Ruet : draine Chanteau

Le rassemblement de ces deux ruisseaux donne la Bionne qui se jette dans la Loire à l'Est de St Jean-de-Braye.

- L'Egoutier draine partiellement Saran, Semoy, St Jean-de-Braye et se jette dans la Loire à l'Est d'Orléans.

- Le Nant est une dépression sans écoulement permanent qui suit un parcours intéressant une grande partie de la zone étudiée depuis Bougy-Lez-Neuville et St Lyé-La-Forêt jusqu'à Artenay au Nord et vers Huêtre à l'Ouest. Le Levrain et La Couarde dépressions également sans écoulement permanent appartiennent au même système que le Nant.

- La Retrève est une dépression sans écoulement permanent qui traverse la zone d'Est en Ouest de Chanteau à Huêtre en rejoignant le Nant et après avoir drainé Saran, Cercottes et Gidy.

2.3 - CADRE GEOLOGIQUE

Le plateau Beauceron est formé par une grande épaisseur de calcaires lacustres reposant sur les formations détritiques de l'Eocène et recouverts par des Sables et Argiles de l'Orléanais (Burdigalien) et des limons des plateaux.

2.4 - HYDROGEOLOGIE GENERALE

Les calcaires lacustres sont le siège d'une nappe très importante en surface et abondante. Cette nappe est située environ à 20 m de profondeur et elle est généralement libre (sauf sous les formations imperméables de la forêt d'Orléans).

Le niveau statique varie selon les saisons et selon les conditions d'alimentation inter-annuelles.

L'écoulement de la nappe, dans la zone considérée, se fait vers la Loire et l'on observe des axes de drainage privilégiés dus au réseau karstique.

3.1 - LES POINTS D'ABSORPTION

La liste des points d'absorption et les caractéristiques afférentes à chacun d'eux figurent dans les tableaux de l'Annexe 1.

Les points ont tous été visités sur place et leur implantation vérifiée, ils sont reportés sur la carte de l'Annexe 2.

Les points sont regroupés par commune.

Pour chacun d'eux on a indiqué :

- la commune,
- l'indice de classement national,
- les coordonnées Lambert,
- le nom du propriétaire,
- la profondeur en mètre, en distinguant puits, forage, gouffre,
- la date des travaux de réalisation de l'ouvrage,
- le débit injecté (appréciation visuelle en l/s),
- la nature du rejet (eaux pluviales, eaux usées,...).

Il a été recensé :

Commune	Forage	Puits	Gouffre	Puits+gouffre	
LOIRET	Saran	11	1	2	1
	Rebréchien			1	
	Chanteau			3	
	Cercottes	1	4		2
	Gidy	2		3	1
	Bougy-Lez-Neuville	1	1	1	
	Villereau	2			
	St Lyé-La-Forêt	5	1	2	2
	Trinay	3			
	Bucy-le-Roi		5		
	Artenay	2	4		1
	Chevilly	9	7	1	
Sougy	2				
EURE-ET-LOIR	Dambron	5			
	Poupry	7			2
	Lumeau	3			2
	Baigneaux	1	3		
	Bazoches-les-Hautes		2	1	
TOTAL	54	28	14	11	

Soit 107 points au total

Loigny-la-Bataille (28) }
 Tillay-le-Péneux (28) } pas de point recensé
 Huître (45) }

Le recensement a été réalisé avec le maximum de précisions et principalement avec l'aide des autorités communales mais il est possible que certains points de rejet aient échappé à l'enquête.

Il existe en particulier un grand nombre de puits privés qui servaient à l'alimentation en eau avant la distribution collective. Ces puits sont maintenant inaccessibles pour le plus grand nombre car situés dans des corps de bâtiment et/ou rebouchés ; mais il est bien certain que beaucoup d'entre eux doivent servir aux rejets des eaux domestiques plus particulièrement dans les communes où il n'existe pas de réseau d'assainissement communal.

3.2 - RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES SUR L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES

Au cours des visites effectuées dans les communes, il a été recueilli le maximum de renseignements sur les dispositifs d'assainissement en usage.

Les éléments indiqués ci-après ont été fournis essentiellement par les responsables communaux et n'ont pas été vérifiés.

DEPARTEMENT DU LOIRET

- SARAN

10 104 habitants

3 602 logements

La presque totalité de la commune est reliée au réseau des eaux usées, sauf la zone Est très voisine de la RN 20 (zone industrielle).

En ce qui concerne les eaux pluviales, l'étang communal de la Médicinerie, récupère le ruissellement du N et du N.E de Saran, son trop plein se déverse en partie dans le gouffre voisin (363-5-260) et au forage de Pensier (363-5-262) en bordure de la bretelle de l'A 10.

Pour la zone S - S.W les eaux sont collectées par le réseau d'Orléans vers la Loire.

Dans la partie N.E les eaux usées du champ militaire qui possède sa station d'épuration rejoignent le fossé du Renard et les fosses Guillaume.

- REBRECHIEN

876 habitants

260 logements

Seulement 180 logements sont reliés au réseau d'eaux usées ; les autres, en principe, possèdent tous un système réglementaire d'épandage.

Les eaux traitées à la station d'épuration de l'Epineuse se jettent dans le Ruisseau d'Esses, 250 m au S.E. de la N 152.

- CHANTEAU

826 habitants

280 logements

160 logements sont reliés au réseau d'eaux usées. Ces eaux rejoignent le Ruisseau des Esses, par l'intermédiaire du ravin "Le Ruet". Les autres habitations possèdent un système d'épandage individuel, probablement assez déficient en raison de la nature du sol ; et les eaux s'écoulent par l'intermédiaire des fossés et rejoignent vers le Nord la vallée de la Retrève.

Dans la zone S.W de la commune, le camp militaire d'Orléans-Chanteau (environ 500 militaires) possède sa station d'épuration. Les eaux sont rejetées dans l'Egoutier qui transite vers le Sud par Fleury-les-Aubrais et Semoy.

- CERCOTTES

634 habitants

227 logements

138 logements sont raccordés au réseau d'eaux usées ; la station d'épuration située à la sortie Nord de la commune en bordure de la N 20 rejette les eaux dans la vallée de la Retrève.

Au centre de la commune, près de l'église et de la gare SNCF quelques puits dallés semblent être affectés au rejet des eaux usées.

La zone industrielle au Sud de l'agglomération rejette ses eaux usées dans des puits et fossés qui rejoignent le gouffre aménagé de la Chaise (363-1-56).

A noter deux dépôts d'ordures (voir carte).

- GIDY

1 250 habitants

348 logements

250 habitants sont raccordés au réseau d'eaux usées, relié à deux stations d'épuration qui se rejettent dans la vallée de la Retrève, dans une fosse-tampon équipée d'un forage absorbant.

Environ 70 logements possèdent un épandage individuel conforme aux normes.

Les autres habitations éliminent les eaux usées par des moyens individuels divers.

Les Etablissements Servier rejettent, après passage à leur station d'épuration, les eaux, dans le gouffre Saint Georges (363-1-59).

En bordure de l'A 10 les Etablissements Borel et les deux stations-service rejettent les eaux dans les fossés de l'autoroute après traitement à leur station d'épuration et rejoignent au Sud les bassins de réception des eaux de l'A 10 et au Nord le gouffre du Baron (363-1-58).

- BOUGY-LEZ-NEUVILLE

150 habitants

40 logements

Pas de réseau d'assainissement. Les eaux usées et pluviales rejoignent les nombreux étangs ou mares qui vers le Nord se déversent dans le Nant.

- VILLEREAU

327 habitants

110 logements

La commune ne possède pas de réseau d'assainissement, environ 80 logements ont un système d'épandage, pour les 30 autres logements, rejet probable dans les anciens puits ; Drainages agricoles au Sud vers le Nant et ses forages absorbants.

- ST LYE-LA-FORET

757 habitants

291 logements

230 habitations sont raccordées au réseau d'eaux usées ; les eaux de la station d'épuration rejoignent le Nant vers le Nord, par l'intermédiaire du Petit Nant. 30 habitations possèdent un système individuel d'épandage conforme aux normes en vigueur. Les autres, soit 31 logements, éliminent les eaux usées par des moyens non définis.

Drainage agricole vers le Petit Nant, le Nant et dans la zone Est de la commune vers le ruisseau de la Couarde avec forages et gouffres absorbants (363-3-78, 77, 89).

- TRINAY

182 habitants

45 logements

La commune ne possède pas de réseau d'assainissement ; 20 logements ont un système individuel d'épandage. Pour les 25 autres habitations, rejet dans les anciens puits. Drainage agricole vers le Nant.

Un dépôt d'ordures ménagères à 2 km au N.E. de l'agglomération, proche de la D 133 (voir carte).

- BUCY-LE-ROI

126 habitants

60 logements

La commune ne possède pas de réseau d'assainissement. 40 logements ont un système individuel d'épandage. Les 20 autres logements rejettent dans des conditions inconnues.

Dans l'agglomération, la commune utilise les anciens puits communaux pour récupérer les eaux pluviales. Drainage agricole vers le Nant en particulier dans le Nord de la commune (327-6-37, 106, 107, 38).

- ARTENAY

2 003 habitants

598 logements

556 habitations sont raccordées au réseau d'eaux usées. La station d'épuration est située en bordure du Nant. Le trop plein de la station se déverse dans les forages et puits (327-5-68 et 327-5-120).

20 maisons possèdent un épandage individuel conforme aux normes. 22 logements rejettent leurs eaux usées par des moyens individuels.

Les eaux utilisées par la sucrerie rejoignent les bassins de décantation au Nord de la commune en bordure de la N 20 sur la commune de Dambron en Eure-et-Loir. Une partie de ces eaux est épandue sur les terres agricoles et/ou en amont d'Artenay dans la vallée du Nant.

- CHEVILLY

2 626 habitants

844 logements

365 habitations sont raccordées au réseau d'assainissement. Il existe 3 stations d'épuration, considérées comme très médiocres. Les eaux ainsi épurées sont rejetées dans les puits ou forages (363-2-78, 363-1-109, 363-1-120, 363-1-124 et 363-1-125).

175 maisons possèdent un épandage individuel conforme au règlement en vigueur. 304 logements rejettent leurs eaux usées dans des conditions inconnues.

Dans l'Est de la commune, du Sud au Nord, le Levrain recupère les eaux usées et pluviales des Chapelles. (voir tableau)

- HUETRE

165 habitants

65 maisons

Pas de réseau d'eaux usées et pluviales. Quelques habitations possèdent un épandage individuel conforme aux normes (maximum 20 habitations). Pour les autres rejet des eaux usées dans "le milieu naturel".

- SOUGY

835 habitants

275 maisons

200 logements sont raccordés au réseau d'assainissement. 40 habitations possèdent un épandage individuel conforme aux normes.

35 logements rejettent les eaux usées au gré des possibilités.

Station d'épuration au Sud de l'agglomération. Les eaux épurées se déversent dans le forage 362-4-64.

A noter à l'emplacement d'anciennes carrières dit "le Trou aux Lièvres" le dépôt intercommunal d'ordures ménagères. Ces dernières sont broyées et recouvertes

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

- DAMBRON

111 habitants

40 logements

Pas de réseau d'eaux usées et pluviales. La totalité des eaux rejoignent au centre de l'agglomération la mare. Le trop plein rejoint le forage (327-5-66).

En bordure de la D 355 de Dambron à Poupry un dépôt d'ordures ménagères. Drainage agricole par forages (327-5-110 à 113).

- POUPRY

115 habitants

38 logements

Pas de réseau d'eaux usées et pluviales. Ces dernières rejoignent la mare dans le centre de l'agglomération.

Quelques maisons possèdent un épandage individuel conforme aux normes.

Drainage agricole par forages (voir tableau).

- LUMEAU

194 habitants

88 logements

Quelques maisons possèdent un épandage conforme aux normes.

La commune qui ne possède pas de réseau d'assainissement, rejette ses eaux usées et pluviales dans les deux mares au centre de l'agglomération.

Drainage agricole par forages (voir tableau).

- BAIGNEAUX

198 habitants

70 logements

La commune qui ne possède pas de réseau d'assainissement rejette ses eaux usées et pluviales dans les deux mares de l'agglomération. Les trops pleins se déversent dans deux puits absorbants (327-5-118 et 327-5-119).

Drainage agricole par forages (voir tableau)

- LOIGNY-LA-BATAILLE

200 habitants

100 logements

Environ 50 maisons possèdent un épandage individuel conforme aux normes. Pour les autres les eaux usées et pluviales se déversent dans la mare située au centre de la commune.

- BAZOCHES-LES-HAUTES

265 habitants

250 logements

Environ 100 maisons possèdent un épandage individuel conforme aux normes. Pas de réseau d'assainissement.

Dans l'agglomération de Brandelon, cité autrefois industrielle, l'ensemble des eaux usées et pluviales se jettent dans les puits (327-1-29, 327-1-78 et le gouffre recouvert 327-1-79) points situés sur la place de l'agglomération.

- TILLAY-LE-PENEUX

241 habitants

50 logements

Pas de réseau d'assainissement.

Quelques habitations possèdent un épandage conforme aux normes.

Les eaux usées et pluviales rejoignent la mare au Nord de l'agglomération.

4 - CONCLUSIONS

L'inventaire des points de rejet direct d'eaux superficielles usées ou non dans la nappe du Calcaire de Beauce a permis de recenser et d'identifier 107 points.

Ce sont soit des forages réalisés spécialement, soit des puits anciens, soit des gouffres naturels dont certains ont été aménagés par adjonction d'un forage ou d'un puits (syndicats d'assainissements agricoles).

L'enquête s'est effectuée sur place dans de bonnes conditions grâce à l'appui des responsables communaux.

On peut considérer que la plus grande partie des points de rejet a été inventoriée, tout au moins ceux qui recueillent des débits relativement importants. Dans les agglomérations où on peut supposer que chaque habitation possédait un puits d'alimentation en eau il est certain que le recensement est incomplet car beaucoup de ces puits servent d'exutoire aux eaux usées domestiques.

La poursuite de l'enquête paraît intéressante et devrait être envisagée pour les années à venir.

Dans la mesure des possibilités d'accès, il serait peut être instructif de réaliser l'analyse des eaux rejetées directement à la nappe et de vérifier l'extension ou la propagation des agents polluants autour des points de rejet.

ANNEXE 1

Tableaux

LISTE DES PUIITS, FORAGES ET GOUFFRES D'ABSORPTION

LOIRET

1982

COMMUNES	INDICE DE CLASSEMENT NATIONAL	COORDONNEES			PROPRIETAIRE DE L'OUVRAGE	PROFON-DEUR EN M	DATES DES TRAVAUX	GEOLOGIE	DEBIT INJECTE		OBSERVATIONS
		x	y	z					ESTI-MATION 1/s	DATE	
SARAN	363-6-448	567,130	327,180	119,43	SOMINOS	F 45	Juin 1967	Calcaire de Beau.			Eaux usées et pluviales
	363-6-569	566,975	327,030	121,00	SOMINOS	P	?				Eaux usées et pluviales
	363-6-460	566,875	328,380	125,00	Garage CITROEN	F 46	1967	Calcaire de Beau.			Eaux usées et pluviales
	363-6-406	566,575	329,225	124,00	Beurre LESCURE	F 30	Mai 1967	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales
	363-6-350	566,670	329,235	124,00	Ste Orléanaise Meuble	F 31	Dec 1966	Calcaire de Beau.			Eaux usées et pluviales
	363-6-497	566,600	329,480	124,00	DDE N1e 20 Bascule	F 25	Jan 1972				Eaux pluviales
	363-6-533	566,575	329,875	122,50	Synd. de la Retrève	F 41	Sept 1972	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales - Trop plein
	363-6-570	566,625	329,925	122,00	Synd. de la Retrève	F 40	Juin 1978	Calcaire de Beau.			Eaux plu. Fossés Guillaume
	363-6-571	566,600	329,775	122,00	SNCF	F 40	Juin 1978	Calcaire de Beau.			Eaux plu. Fossés Guillaume
	363-6-511	567,715	328,230	135,50	Rue du Chêne Maillard Cité Phénix	F 38	Avril 1973	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales
	363-5-260	565,900	327,700	115,00	Etang communal	G					Eaux pluviales dans gouffre
	363-5-261	564,625	327,225	122,00	Ancien dépôt d'ordu.	G					Eaux pluviales dans gouffre
	363-5-262	566,000	327,350	115,00	DDE (For. Pensier)	F					Eaux plu. Bretelle A 10
363-5-263	564,675	327,675	124,00	DDE (For. La Chiperie)	F					Eaux plu. Bretelle A 10	
363-5-264	563,750	328,000	117,50	COFIROUTE	G+P 15 ?			2	12-1-83	Eaux pluviales A 10	
REBRECHIE	363-3-72	574,270	332,850	129,00	Commune	G 4		Calcaire de Beau.			Eaux pluviales de la Forêt
CHANTEAU	363-3-71	574,000	333,150	123,00	Commune	G 16		Calcaire de Beau.	5	8-12-82	Eaux pluviales de la Forêt
	363-2-79	571,800	333,900	124,00	Commune	G 6		Calcaire de Beau.	50	8-12-82	Eaux pluviales de la Forêt
	363-2-100	570,300	331,300	127,00	Commune	G		Calcaire de Beau.			Eaux pluviales de la Forêt Fossés N.W. de Chanteau
CERCOTTES	363-2-95	569,820	333,120	122,00	Synd. de la Retrève	F 38,50	1972	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales - Trop plein Etang de la Retrève
	363-2-15	567,960	332,480	123,50	Privé	P 26	1966	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales de la ferme
	363-2-85	566,975	333,150	124,00		G+P 10	1970		2		Eaux pluviales
	363-1-56	565,975	331,950	122,50	Commune	G+P			10		Eaux usées et pluviales
	363-1-117	566,275	331,200	123,00	Ets Les Fils CHARVET	P 25					Eaux usées et pluviales
	363-1-118	566,225	331,375	123,00	Ets CHARVET N1e 20	P 25					Eaux usées et pluviales
	363-1-102	566,500	332,425	120,00	Commune Nationale 20	P	ancien				Eaux pluviales
GIDY	363-1-107	563,850	331,380	120,00	Synd. de la Retrève	F 39,50	Sept. 1972	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales
	363-1-58	563,250	331,500	121,00	Commune	G 8		Calcaire de Beau.	50	9-11-82	Eaux usées et pluviales
	363-1-57	564,000	331,350	120,00	Commune	G 7		Calcaire de Beau.			Eaux pluviales
	363-1-59	564,100	331,200	122,00	Laboratoires SERVIER	G 7		Calcaire de Beau.	?		Eaux usées et pluviales
	363-1-108	561,450	331,850	120,50	Synd. de la Retrève	F 34	Sept. 1972	Calcaire de Beau.	5	9-11-82	Eaux usées et pluviales
	363-1-119	563,885	330,750	122,50	Laboratoires SERVIER	G+F					Eaux pluviales
BOUCY-LEZ-NEUVILLE	363-3-86	575,500	337,700	127,50	Commune	G					Eaux pluviales de la Forêt
	363-3-87	575,825	339,050	125,00	Synd. de la Retrève	P			10	6-12-82	Eaux pluviales - Drainage
	363-3-80	574,830	339,950	124,00	Synd. de la Retrève	F 36	Oct. 1972	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales - Drainage
VILLEREAU	327-7-94	573,825	340,440	122,00	Synd. du Nant	F 31	Oct. 1972	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales - Drainage
	327-6-88	573,030	340,690	122,00	Synd. du Nant	F 26	Oct. 1972	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales - Drainage

COMMUNES	INDICE DE CLASSEMENT NATIONAL	COORDONNEES			PROPRIETAIRE DE L'OUVRAGE	PROFON-DEUR EN M	DATES DES TRAVAUX	GEOLOGIE	DEBIT INJECTE		OBSERVATIONS
		x	y	z					ESTI-MATION 1/s	DATE	
ST LYE-LA-FORET	363-3-73	574,850	334,850	127,00	Commune	G 7		Calcaire de Beau.	2	6-12-82	Eaux pluviales de la Forêt
	363-3-74	575,120	334,950	127,00	Commune	G 4		Calcaire de Beau.	2	6-12-82	Eaux pluviales de la Forêt
	363-3-79	573,550	336,570	127,00	Synd. du Nant	F 43	Oct. 1970	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales de la Forêt
	363-3-89	573,600	336,620	127,00	Commune	P	1926	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales de la Forêt
	363-3-78	573,920	338,070	124,00	Synd. du Nant	F 22	Oct. 1970	Calcaire de Beau.			Eaux usées et pluviales
	363-3-77	574,025	339,125	124,00	Synd. du Nant	G+F 29	Oct. 1970	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales - Drainage
	327-6-89	571,500	340,330	122,00	Synd. du Nant	F 30	Nov. 1972	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales - Drainage
	327-6-104	571,175	340,460	122,00	Commune	G+P 6		Calcaire de Beau.	sec		Eaux pluviales - Drainage
	363-2-84	570,925	337,675	123,00	Ass. Fon. de St Lyé	F 29	août 1970	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales - Drainage
	363-2-83	570,425	337,975	123,00	Ass. Fon. de St Lyé	F 28	août 1970	Calcaire de Beau.			Eaux pluviales - Drainage
TRINAY	327-6-68	572,895	342,960	123,90	Privé	F 34	Juil 1970	Calcaire de Pith.			Eaux usées et plu. ferme
	327-6-90	570,200	341,225	121,00	Snyd. du Nant	F 32	Dec. 1972				Eaux pluviales - Drainage
	327-6-105	570,040	340,325	121,00	Privé	F					Eaux pluviales - Drainage
BUCY-LE-ROI	327-6-37	568,680	340,200	126,00	Commune	P 20	ancien				Eaux pluviales du bourg
	327-6-106	568,750	340,225	126,00	Commune	P	ancien				Eaux pluviales du bourg
	327-6-107	568,400	340,350	127,00	Commune	P	ancien				Eaux pluviales du bourg
	327-6-38	568,280	340,410	126,50	Privé	P 21,50	ancien				Eaux usées et plu. du bourg
	363-2-73	568,780	339,950	125,00	Commune	P 21	ancien				Eaux pluviales du bourg
ARTENAY	327-5-68	566,300	342,240	120,00	Commune	P+F 21	Avr. 1971	Calcaire de Beau.			Eaux usées après st épurat.
	327-5-120	566,350	342,350	120,00	Commune	P					Eaux usées après st épurat.
	327-5-108	565,450	342,775	121,00	Privé	P	ancien				Eaux usées et pluviales
	327-5-65	565,845	343,865	121,00	Privé	F 40	Juin 1970				Eaux pluviales et drainage
	327-5-64	566,365	343,675	122,00	Sucrerie	P 21	1970				Eaux pluviales de l'usine
	327-5-109	566,400	343,225	121,50	Sucrerie	P 15	1936				Eaux pluviales de l'usine
	327-6-108	566,500	343,650	121,50	Sucrerie	P 15	1964				Eaux pluviales de l'usine
CHEVILLY	363-2-78	568,630	336,580	122,50	Commune	F 43	2968	Calcaire de Beau.			Eaux plu. trop pl. du Levr.
	363-2-77	568,350	337,625	122,50	Commune	F	1968				Eaux plu. trop pl. du Levr.
	363-1-78 ¹	565,175	336,670	123,00	Commune	P 18	Sept. 1970				Eaux plu. Lotiss. des Frênes
	363-1-78 ²	565,115	336,630	122,50	Commune	P 17	Sept. 1970				Eaux plu. Lotiss. des Frênes
	363-1-78 ³	565,125	336,645	123,00	Commune	P 21	Sept. 1970				Eaux plu. Lotiss. des Frênes
	363-1-78 ⁴	565,270	336,575	123,00	Commune	P 20	Sept. 1970				Eaux plu. Lotiss. des Frênes
	363-1-78 ⁵	565,130	336,525	122,50	Commune	P ?	Sept. 1970				Eaux plu. Lotiss. des Frênes
	363-1-109	565,100	336,350	124,00	Commune	F 25	1972				Eaux usées après st épurat.
	363-1-77	565,375	336,450	126,00	Commune	P 13	Sept. 1970				Eaux pluviales
	363-1-120	565,350	335,828	122,50	Commune	F	Sept. 1970				Eaux usées après st épurat.
	363-1-121	565,525	336,025	125,00	Commune	F 25	1972				Eaux pluviales
	363-1-122	565,185	336,250	123,00	Coop. d'Hab. Rural	F					Eaux usées
	363-1-123	565,285	336,225	123,00	Coop. d'Hab. Rural	F					Eaux usées
	363-1-124	565,335	337,375	122,50	Commune	F 29					Eaux usées après st épurat.
	363-1-125	565,345	337,450	122,50	Commune	F					Eaux usées
	363-1-126	565,750	336,860	122,50	C.M.C.	P					Eaux usées et pluviales
363-2-21	566,800	334,780	123,75	Commune	G 8			sec		Eaux pluviales drai. Forêt	
SOUCY	362-4-59	559,060	339,470	132,50	Commune	F 25	1972				Eaux pluviales
	362-4-64	559,630	339,130	129,00	Commune	F 18	1974				Eaux usées après st épurat.
	362-4-39	557,200	339,700	129,00	Commune	anc. car		Calcaire de Beau.			et eaux pluviales Dépôt ordures intercommuna

LISTE DES PUIITS, FORAGES ET GOUFFRES D'ABSORPTION

EURE-ET-LOIR

1982

COMMUNES	INDICE DE CLASSEMENT NATIONAL	COORDONNEES			PROPRIETAIRE DE L'OUVRAGE	PROFON-DEUR EN M	DATES DES TRAVAUX	GEOLOGIE	DEBIT INJECTE		OBSERVATIONS
		x	y	z					ESTI-MATION 1/s	DATE	
DAMBRON	327-5-66	565,170	345,980	122,500	Commune	F 40	Juil 1970	Calcaire de Beau.			Eaux usées et pluviales
	327-5-110	564,335	345,250	121,50	Privé non identifié	F	?				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-111	564,625	345,675	122,00	Privé non identifié	F	?				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-112	564,500	346,025	122,00	Privé non identifié	F	?				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-113	564,625	346,325	122,50	Privé non identifié	F	?				Eaux pluv. drainage agricole
POUPRY	327-5-27	563,100	344,900	121,00	Privé	P+F 60	1913-1970				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-60	563,730	346,010	121,00		F 45	Nov 1969				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-70	562,930	345,400	122,50	F 30	Jan 1971	Eaux pluv. drainage agricole				
	327-5-56	562,200	345,280	121,00	Privé	F 45,50	Juil 1969				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-28	561,750	345,500	121,00	Privé non identifié	P+F52,30	1928-1970				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-3	561,900	345,800	121,00	Privé non identifié	F 60					Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-57	561,980	345,980	121,50	Privé	F 45	Août 1969				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-82	560,570	344,850	122,00	Privé	F 51	Oct. 1971				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-114	562,950	345,825	121,00	Privé	F 50	1971				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-115	563,225	345,900	120,00	Privé						Eaux pluv. drainage agricole
	LUMEAU	327-5-83	559,925	343,985	122,00	Privé	F 40				Oct. 1971
327-5-84		560,860	343,860	122,00	Privé	F 40	Oct. 1971	Eaux pluv. drainage agricole			
327-5-89		560,125	345,250	122,00	Privé	F 50	Sept 1973	Eaux pluv. drainage agricole			
327-5-87		560,400	345,850	120,00	Privé non identifié	P+F 18		Eaux pluv. drainage agricole			
327-5-116		560,050	345,725	120,00	Privé	P+F 40	1976	Eaux pluv. drainage agricole			
BAIGNEAUX	327-5-88	563,675	347,585	122,00	Privé	F 40	Juin 1972	Calcaire de Beau.	20	20-12-82	Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-117	563,885	347,600	122,50	Privé	P	très ancien				Eaux pluv. drainage agricole
	327-5-118	561,175	347,950	122,00	Commune	P	très ancien				Eaux usées et eaux pluviales
	327-5-119	561,280	347,550	120,00	Commune	P 17	très ancien				Eaux usées et eaux pluviales
BAZOUCHES-LES-HAUTES	327-1-29	560,660	50,920	127,50	Commune	P 22	très ancien				Eaux pluviales et usées
	327-1-78	560,650	51,030	127,50	Commune	P	très ancien				Eaux pluviales et usées
	327-1-79	560,640	50,950	127,50	Commune	G					Eaux pluviales et usées

NAPPE DU CALCAIRE DE BEAUCE

INVENTAIRE DES POINTS D'ABSORPTION

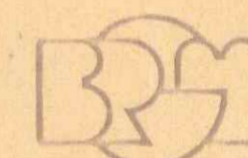
EN REGION CENTRE - 21 COMMUNES

Loiret . Eure et Loir

Document public

INVENTAIRE DES POINTS D'ABSORPTION

PLANCHE 1



83 SGN 048 CEN

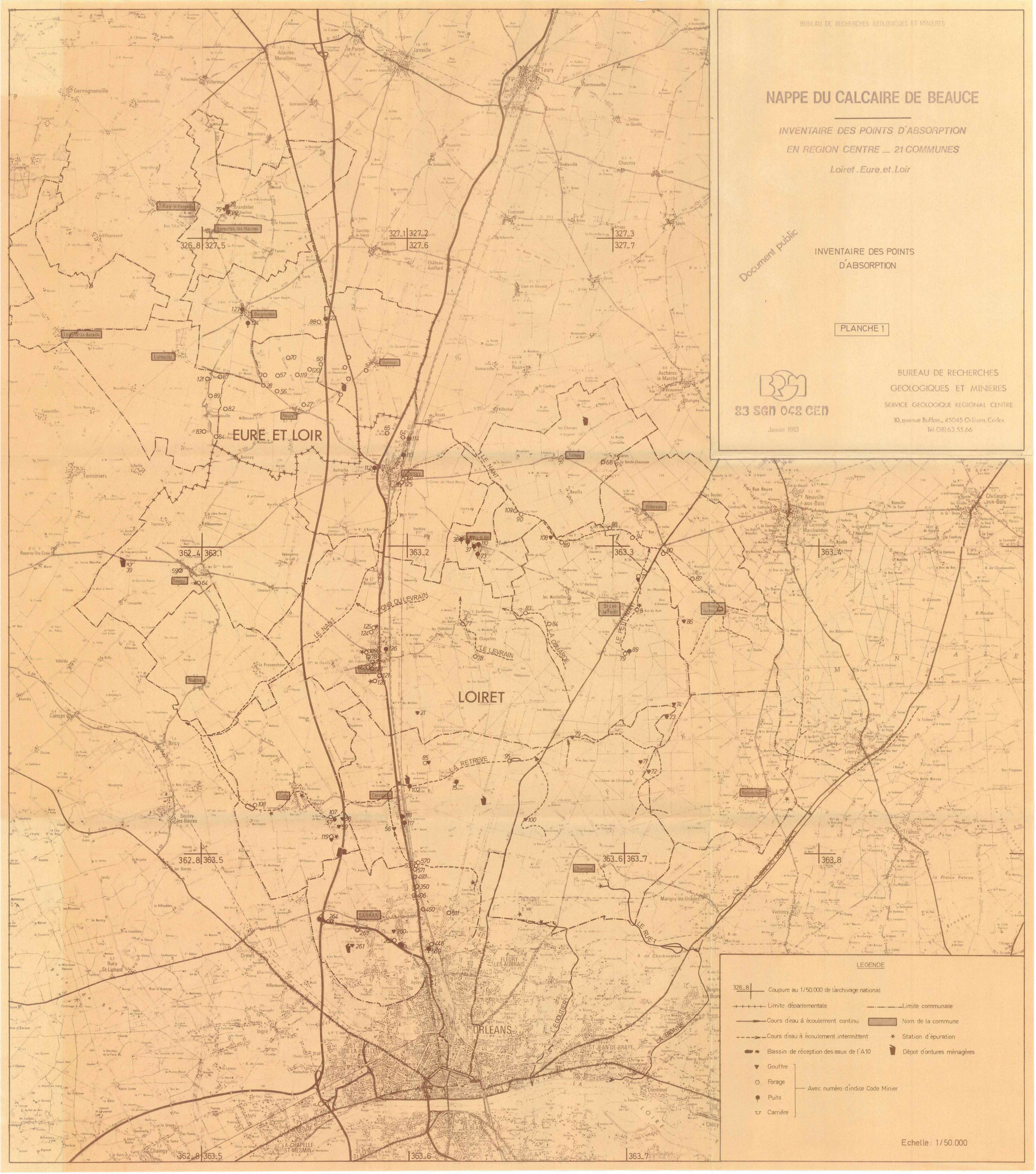
Janvier 1983

BUREAU DE RECHERCHES
GEOLOGIQUES ET MINIERES

SERVICE GEOLOGIQUE REGIONAL CENTRE

10, avenue Buffon - 45045 Orléans Cedex

Tel. (38) 63.55.66



LEGENDE

- 326.8 | Coupure au 1/50.000 de l'archivage national
 - Limite départementale
 - Limite communale
 - Cours d'eau à écoulement continu
 - Cours d'eau à écoulement intermittent
 - Bassin de réception des eaux de l'A10
 - ▼ Gouffre
 - Forage
 - Puits
 - ▽ Carrière
 - Nom de la commune
 - ★ Station d'épuration
 - Dépot d'ordures ménagères
- Avec numéro d'indice Code Minier

Echelle: 1/50.000